



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°30-2020-073

PUBLIÉ LE 30 AVRIL 2020

Sommaire

D.T. ARS du Gard

30-2020-04-29-002 - Arrêté modifiant l'arrêté n°30-2020-04-24-001 établissant pour le département du Gard la liste des entreprises de transports sanitaires affectées au transport de patients cas possibles COVID-19 pour la semaine du 25 avril au 1er mai 2020 (3 pages) Page 3

DDTM du Gard

30-2020-04-27-001 - suspension de l'exercice de la pêche de loisir en eau douce dans le département du Gard dans le cadre de l'épidémie du COVID19 (2 pages) Page 7

Préfecture du Gard

30-2020-04-30-001 - AP fixant la liste des usagers du service prioritaire de l'électricité en cas de délestages sur les réseaux publics d'électricité (10 pages) Page 10

D.T. ARS du Gard

30-2020-04-29-002

Arrêté modifiant l'arrêté n°30-2020-04-24-001 établissant
pour le département du Gard la liste des entreprises de
transports sanitaires affectées au transport de patients cas

*Arrêté modifiant l'arrêté n°30-2020-04-24-001 établissant pour le département du Gard la liste
des entreprises de transports sanitaires affectées au transport de patients cas possibles COVID-19
pour la semaine du 25 avril au 1er mai 2020*

Arrêté

modifiant l'arrêté n° 30-2020-04-24-001

établissant pour le département du GARD la liste des entreprises de transports sanitaires affectées au transport de patients cas possibles COVID-19 pour la semaine du 25 Avril au 01 Mai 2020

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la région Occitanie,

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L 6312-1- et suivants modifiés ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau règlementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21/07/2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n°2003-674 du 23 juillet 2003 relatif à l'organisation de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire ;
- VU** le décret n°2003-880 du 15 septembre 2003 relatif aux modalités d'organisation de la permanence des soins et aux conditions de participation des médecins à cette permanence modifiant le décret n° 87-964 du 30 novembre 1987 relatif au comité départemental de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires ;
- VU** le décret n°2012-1007 du 29 août 2012 relatif à l'agrément nécessaire au transport sanitaire terrestre et à l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires ;
- VU** le décret n°2014-1584 du 23 décembre 2014 relatif aux expérimentations portant sur les modalités d'organisation et de financement des transports sanitaires urgents prévues à l'article 66 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 ;
- VU** le décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie ;
- VU** le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre RICORDEAU en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie ;
- VU** l'arrêté du 23 décembre 2014 portant cahier des charges relatif aux expérimentations d'organisation et de financement des transports sanitaires urgents ;
- VU** l'arrêté du 23 décembre 2015 fixant le siège de l'Agence Régionale de Santé constituée dans la région provisoirement dénommée Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;
- VU** l'arrêté du 7 mars 2016 fixant les montants maximaux des rémunérations et des dépenses dans le cadre des expérimentations de transport sanitaire urgent pour le département de la Haute-Garonne ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** la décision n° 2020-0036 du 10 janvier 2020 du directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie portant délégation de signature ;
- VU** le cahier des charges de la garde ambulancière (arrêté préfectoral n°2004-136-5 du 4 juin 2004)

Considérant la situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie du Covid-19

Considérant la nécessité d'affecter des équipages, véhicules et matériels exclusivement à des transports sanitaires concernant les patients tracés « COVID19 » indépendamment des transports ordinaires ;

Considérant le besoin d'asepsie stricte des véhicules selon le protocole national ;

Considérant la nécessité pour les professionnels du transport sanitaire, d'un équipement spécifique défini par le protocole national et fourni par les établissements de soins référents au jour de l'arrêté ;

Considérant L'accord intervenu entre la Direction Coordination de la Gestion du Risque et l'ensemble des directeurs des Caisses d'assurance Maladie de la région Occitanie.

Considérant L'impossibilité pour la société de transports sanitaires Ambulance MEDI DOC n° 302504758 d'assurer le 1 Mai 2020 de 6h à 14 h les transports COVID sur le secteur d'ALES.

- ARRETE -

Article 1 : Le tableau de garde établissant la liste des entreprises de garde ambulancière départementale au titre de la ligne dédiée au transport de patients cas possibles COVID-19 pour le département du GARD pour la période du 25 Avril au 1 Mai 2020, est modifié comme suit pour le 1 Mai 2020 de 6h à 14h :

<u>Secteur/ALES ligne N-2</u>	Tranche horaire 6h/14h
Date 01/05/2020	Ambulance NAVARRO 302501572 Immat : FE-348-MB

Article 2 : le reste des dispositions de l'arrêté 30-2020-04-24-001 est sans changement.

Article 3 : Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Directeur du CHU de Nîmes sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du GARD.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois suivant sa notification, ou le cas échéant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la du GARD, d'un recours administratif et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Nîmes, le 29 avril 2020

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
Par Délégation,

SIGNE

Le Directeur de la Délégation départementale du Gard

Claude ROLS

DDTM du Gard

30-2020-04-27-001

suspension de l'exercice de la pêche de loisir en eau douce
dans le département du Gard dans le cadre de l'épidémie du
COVID19

suspension de la pêche en eau douce pendant le confinement



PRÉFET du GARD

Direction Départementale
Des Territoires et de la Mer
Service eau et risques

Nîmes, le 27 avril 2020,

**Arrêté préfectoral n° 30-2020-04-27-001
relatif à la suspension de l'exercice de la pêche de loisir en eau douce
dans le département du Gard dans le cadre de l'épidémie du COVID19**

**Le Préfet du Gard,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le livre IV, titre III du code de l'environnement relatif à la pêche en eau douce et la gestion des ressources piscicoles, notamment ses articles L.436-5, R.436-6 à 68 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2019-09-02-007 en date du 2 septembre 2019 portant délégation de signature en matière d'administration générale à monsieur André HORTH, directeur, départemental des territoires et de la mer du Gard ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2019-12-09-001 en date du 9 décembre 2019 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département du Gard pour l'année 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2020-03-24-001 du 24 mars 2020 relatif à la suspension de l'exercice de la pêche de loisir en eau douce dans le département du Gard dans le cadre de l'épidémie du COVID19 ;

Vu l'avis émis par la fédération du Gard pour la pêche et la protection du milieu aquatique en date du 20 mars 2020 ;

Considérant que la pêche au brochet aurait dû notamment ouvrir le 25 avril 2020 en situation normale ;

Considérant que, afin de prévenir la propagation du virus covid-19, le déplacement de toute personne hors de son domicile doit être interdit, à l'exception des déplacements pour les motifs strictement encadrés par le décret du 23 mars 2020 susmentionné ;

Considérant que la pratique de la pêche de loisir n'est pas rattachée à la liste des activités autorisées par le décret du 23 mars 2020 susmentionné, et doit être suspendue au moins pendant la durée du confinement imposée pour limiter la propagation du coronavirus ;

1/12

Considérant que la pêche professionnelle constitue une activité contribuant à l'alimentation des personnes, qui peut donc être poursuivie pendant la durée du confinement imposée pour limiter la propagation du coronavirus ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer du Gard ;

ARRÊTE

Article 1 – Abrogation de l'arrêté n°30-2020-03-24-001 du 24 mars 2020 :

L'arrêté préfectoral n°30-2020-03-24-001 du 24 mars 2020 relatif à la suspension de l'exercice de la pêche de loisir en eau douce dans le département du Gard dans le cadre de l'épidémie du COVID19 est abrogé et remplacé par les dispositions du présent arrêté.

Article 2 : Suspension de la pratique de la pêche de loisir en eau douce

L'activité de pêche de loisir en eau douce dans le département du Gard est suspendue jusqu'au 11 mai 2020 inclus.

Article 3 : Affichage et publicité

Le présent arrêté est affiché à la préfecture du Gard, dans les sous-préfectures d'Alès et Le Vigan et dans les mairies du département. Il est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sur le site internet de la préfecture : www.gard.gouv.fr.

Article 4 : Délai et voie de recours

Le présent arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 5 : Exécution

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, les Sous-Préfets du Vigan et d'Alès, les maires du département du Gard, le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le directeur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes, le directeur interrégional de Saône-Rhône-Méditerranée des voies navigables de France (subdivision Grand Delta), le lieutenant-colonel commandant le groupement de gendarmerie du Gard, le directeur départemental de la sécurité publique du Gard, le directeur de l'agence départementale de l'office national des forêts, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité, les gardes particuliers assermentés, le service technique du parc national des Cévennes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des
territoires et de la mer,
SIGNÉ
André HORTH

Préfecture du Gard

30-2020-04-30-001

AP fixant la liste des usagers du service prioritaire de
l'électricité en cas de délestages sur les réseaux publics
d'électricité

liste des usagers prioritaires du Gard pour l'électricité en cas de délestage

PRÉFET DU GARD

Arrêté préfectoral n° 2020-04-0032
fixant la liste des usagers du service prioritaire de l'électricité
en cas de délestages sur les réseaux publics d'électricité

**Le Préfet du Gard,
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du mérite Agricole**

- VU** le code de l'énergie et notamment l'article R 323-36 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 5 juillet 1990 modifié fixant les consignes générales de délestages sur les réseaux électriques ;
- VU** la circulaire du ministère de l'industrie du 16 juillet 2004 relative à l'organisation en matière de délestages liés aux aléas climatiques ;
- VU** la circulaire interministérielle du 21 septembre 2006 relative à l'inscription des établissements de santé ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2016-11-0125 du 28 novembre 2016 fixant la liste des usagers du service prioritaire de l'électricité en cas de délestages sur les réseaux publics d'électricité ;
- Sur** proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les usagers inscrits sur la liste prioritaire ci-annexée, définis à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 5 juillet 1990 modifié, bénéficient d'un service prioritaire d'alimentation électrique lorsque les délestages sont nécessaires.

ARTICLES 2 :

Les usagers inscrits sur la liste supplémentaire ci-annexée, définis à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 5 juillet 1990 modifié, bénéficient, en raison de leur situation particulière et dans la limite des disponibilités en énergie électrique, d'un service prioritaire d'alimentation électrique par rapport aux autres usagers lorsque des délestages sont nécessaires.

ARTICLE 3 :

En cas de délestages sur les réseaux électriques, les usagers inscrits sur les listes définies aux articles 1 et 2 du présent arrêté et dont l'alimentation est maintenue, doivent limiter la consommation d'électricité à la puissance minimale de sécurité requise réglementairement.

ARTICLE 4 :

Les usagers inscrits sur la liste de relectage ci annexée, peuvent bénéficier dans le cas prévu à l'article 5 ter de l'arrêté ministériel du 5 juillet 1990 modifié, d'un relectage prioritaire.

ARTICLE 5 :

Les gestionnaires des réseaux publics d'électricité du département du Gard doivent informer par tous moyens appropriés et le plus longtemps possible à l'avance les usagers concernés par les délestages.

ARTICLE 6 :

Les usagers inscrits sur les listes définies aux articles 1 et 2 du présent arrêté seront avisés de leur inscription et des conditions dont elle est assortie par le service interministériel de défense et de protection civile du département du Gard.

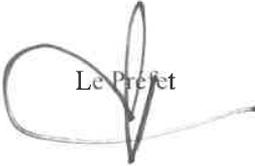
ARTICLE 7 :

L'arrêté préfectoral n°2016-11-0125 du 2 octobre 2017 fixant la liste des usagers du service prioritaire de l'électricité en cas de délestages sur les réseaux publics d'électricité du département du Gard est abrogé.

ARTICLE 8 :

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée aux gestionnaires des réseaux publics d'électricité du département du Gard.

Nîmes, le 30 AVR. 2020

Le Préfet

Didier LAUGA

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN CAS DE DÉLESTAGE
 Liste des usagers **PRIORITAIRES** – 2020 – Gard

Commune	Établissement	Secteur	Catégorie	Priorité	Adresse	CP	Puissance	Distributeur
AIGUES MORTES	LES SALINS DU MIDI	Industrie	I	P1	ROUTE DU GRAU DU ROI	30220	800 Kw	
ALES	CENTRE HOSPITALIER ALES CEVENNES	Santé	S	P1	811 AVENUE DOCTEUR JEAN GOUBERT	30103		ENEDIS Languedoc Roussillon
ALES	USLD LA ROSE DES VENTS	Santé	S	P1	186 RUE DU PROFESSEUR CLAUDE GATEFF	30100		
ALES	NOUVELLE CLINIQUE BONNEFON	Santé	S	P1	45 AVENUE CARNOT	30104		
ALES	AIDER CENTRE UAD UDM CH ALES	Santé	S	P1	414 CHEMIN DES POTENCES	30100		
ALES	USINE ATS FRANCE	Industrie	I	P1	ZI DE BRUEGES – Av. Monge	30106	350 Kw	
ALES	CABINET D'ANATOMIE PATHOLOGIE	Santé	S	P1	9 BOULEVARD GAMBETTA	30100		
ARAMON	USINE SANOFI	Industrie	I	P1	ROUTE D'AVIGNON	30390	500 Kw	
BAGNOLS SUR CEZE	CENTRE HOSPITALIER LOUIS PASTEUR	Santé	S	P1	AVENUE ALPHONSE DAUDET	30205		
BAGNOLS SUR CEZE	USLD CH BAGNOLS	Santé	S	P1	RUE JACQUELINE BRET ANDRE	30200		
BAGNOLS SUR CEZE	POLYCLINIQUE LA GARAUD	Santé	S	P1	227 RUE DOCTEUR A PENCHENIER	30200		
BAGNOLS SUR CEZE	AIDER UAD CH BAGNOLS SUR CEZE	Santé	S	P1	85 RUE BASTIDES DE FONTRESQUIERES	30200		
BAGNOLS SUR CEZE	NEPHROCARE BAGNOLS SUR CEZE	Santé	S	P1	9 AVENUE DU PARC	30200		
BAGNOLS SUR CEZE	LABORATOIRE BIOXOME	Santé	S	P1	11 RUE DU PARC	30200		
BEAUCAIRE	CIMENTS CALCIA	Industrie	I	P1	ROUTE DE BELLEGARDE	30300	9500 Kw	
CHUSCLAN	CEA	Industrie	I	P1	Site de Marcoule	30200	12000 Kw	RTE
CODOLET	SOCODEI	Industrie	I	P1	D 138A	30200	9 Kw	ENEDIS Provence Alpes du Sud
LAUDUN L'ARDOISE	USINE OWENS CORNING FIBERGLASS	Industrie	I	P1	ZI DE L'ARDOISE	30290	5580 Kw	ENEDIS Provence Alpes du Sud
LAUDUN L'ARDOISE	Ferropem (ex Péchiney Electrometallurgie)	Industrie	I	P1	ZI DE L'ARDOISE	30290	25000 Kw	ENEDIS Provence Alpes du Sud
LE GRAU DU ROI	PHARE DE NAVIGATION DE L'ESPIQUETTE	Transport	ST	P1		30240	8 Kw	
LE GRAU DU ROI	CENTRE MEDICAL GRAU-DU-ROI CHU NIMES	Santé	S	P1	ROUTE DE CARNON	30240		
LES ANGLÉS	CENTRE CHIR. AMBU. DES HAUTS D'AVIGNON	Santé	S	P1	275 AVENUE CHARLES DE GAULLE	30133		ENEDIS Provence Alpes du Sud
NIMES	Agence de Conduite Régionale EDF	Énergie	I	P1	1 rue de Verdun	30901		
NIMES	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE CAREMEAU	Santé	S	P1	PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE	30029		
NIMES	USLD SERRE CAVALIER CHU NIMES	Santé	S	P1	RUE PITOT PROLONGE	30006		
NIMES	HOPITAL PRIVE LES FRANCISCAINES	Santé	S	P1	3 RUE JEAN BOUIN	30000		
NIMES	CLINIQUE KENVAL Site KENNEDY	Santé	S	P1	AVENUE KENNEDY	30900		
NIMES	POLYCLINIQUE GRAND SUD	Santé	S	P1	350 AVENUE DE SAINT ANDRE DE CODOLS	30932		
NIMES	NEPHROCARE NIMES	Santé	S	P1	460 RUE YVES SIGAL	30900		
NIMES	AIDER UAD UDM CHU NIMES	Santé	S	P1	CAREMEAU PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE	30029		
NIMES	CLINIQUE KENVAL Site VALDEGOURD	Santé	S	P1	772 CHEMIN DE VALDEGOURD	30000		
NIMES	EFS PYRENEES MEDITERRANEE NIMES	Santé	S	P1	CAREMEAU PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE	30942		

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN CAS DE DÉLESTAGE
 Liste des usagers **PRIORITAIRES** - 2020 - Gard

Commune	Etablissement	Secteur	Catégorie	Priorité	Adresse	CP	Puissance	Distributeur
NIMES	NEMAUPATH	Santé	S	P1	IMMEUBLE LE QUIRINAL 49 AVENUE JEAN JAURES	30900		
NIMES	NIMES PATHOLOGIE	Santé	S	P1	15 RUE DU MAIL	30000		
NIMES	LABORATOIRE UNIBIO	Santé	S	P1	490 RUE YVES SIGAL	30023		
NIMES	Laboratoire départemental d'analyses	Santé	S	P1	970 route de St Gilles	30000		
PONTEILS ET BRESIS	CENTRE HOSPITALIER LES CHATAIGNIERS	Santé	S	P1	BOULEVARD CARNOT	30450		
REMOULINS	SIRAP	Industrie	S	P1	Quartier St André	30210	400 Kw	
SALINDRES	RHODIA GIE	Industrie	I	P1	Usine de Salindres	30340	6500 Kw	RTE
ST CHRISTOL LES ALES	USLD LES CIGALES	Santé	I	P1	200 CHEMIN DE LA CROIX	30380		
ST GILLES	USINE DEULEP	Industrie	I	P1	Boulevard Chanzy	30800	100 Kw	
VAUVERT	SALINES ATOCHEM	Industrie	I	P1	Chemin des Salines	30600	600 Kw	
VERGEZE	OI MANUFACTURING FRANCE	Industrie	I	P1	Lieu-dit Les Bouillens	30310	8000kw	
VERGEZE	Laboratoire EUROFINIS IPL.SUD	Santé	I	P1	75 CHEMIN DE SOMMIERES	30310		

Catégorie d'usagers	
E	Installation de signalisation et d'éclairage indispensables à la sécurité
I	Installation industrielle présentant des risques de dommages en cas de rupture de fonctionnement
S	Hôpitaux, cliniques, laboratoires ou établissements présentant des dangers graves pour les personnes en cas de rupture de fonctionnement
D	Installation de Défense et de protection civile

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN CAS DE DÉLESTAGE Liste des usagers SUPPLÉMENTAIRES – 2020 – Gard							
Commune	Etablissement	Commentaire	Catégorie	Priorité	Adresse	CP	Puissance
BROUZET LES ALES	Emetteurs TDF du Mont Bouquet	Communications	HC	P1	Mont Bouquet – Chemin départemental 607	30580	48 Kw
MANDUEL	Radar Meteo France	Radar	HC	P1	Chemin de Campuget	30129	40 Kw
NIMES	LABORATOIRE ANALYSE DES EAUX SAUR SUD ESSanté	Administration	HC	P1	188 ALLEE DE L AMERIQUE LATINE	30000	
NIMES	Service de Prévision des Crues Grand Delta	Administration	HC	P1	89 rue Weber (DDTM 30)	30000	
NIMES	Maison d'arrêt	Administration	HC	P1	131 chemin haut de Grézan	30000	
STE SECILE D'ANDORGE	Ouvrage d'écrêtement de crues	Ouvrage hydraulique	HC	P1	Barrage de Ste Cécile d'Andorge	30110	
VALLERAUGUE	Emetteurs TDF du Mont Aigoual	Communications	HC	P1	Mont Aigoual – Station DVRN	30570	35 Kw
AIGUES MORTES	VNF – Les Portes du Vidourle	Ouvrage hydraulique	ST	P1	Chemin de Quicandon	30220	6 Kw
BAGNOLS SUR CEZE	UPSR CHATEAU DE COULORGUES	Santé	S	P2	64 CHEMIN DE LA PASSERELLE	30200	
BEAUCAIRE	Forages d'AEP de la ville de Nîmes	Eau	HC	P2		30301	
BEAUCAIRE	CH BEAUCAIRE	Santé	S	P2	BOULEVARD MARECHAL FOCH	30301	
CAVEIRAC	Centre Médical L'Eglogue-Audavie	Santé	S	P2	Chemin du Sémaphore	30820	
GALLARGUES LE MONTUEUX	CLINIQUE LES OLIVIERS	Santé	S	P2	BP1	30660	
LE VIGAN	CH LE VIGAN	Santé	S	P2	AVENUE EMMANUEL D'ALZON	30120	
LE VIGAN	USLD CH LE VIGAN	Santé	S	P2	AVENUE EMMANUEL D'ALZON	30123	
LES SALLES DU GARDON	MAISON DE SANTE LA POMAREDE	Santé	S	P2	RUE DE LA MATERNITE	30110	
MOLLIERES CAVAILLAC	CSSR LES CHATAIGNIERS	Santé	S	P2	LES LACHS	30120	
NIMES	CLINIQUE LES SOPHORAS	Santé	S	P2	ROUTE DES SOPHORAS	30000	
BOUILLARGUES	CLINIQUE LA CAMARGUE « DU MONT DUPLAN »	Santé	S	P2	53 rue Etienne VELAY	30230	
NIMES	CENTRE LE PEYRON	Santé	S	P2	79 AVENUE JEAN JAURES	30000	
NIMES	INSTITUT REINTEGRATION AVEUGLES ARAMAV	Santé	S	P2	12 CHEMIN DU BELVEDERE	30900	
PONT ST ESPRIT	CH PONT SAINT ESPRIT	Santé	S	P2	RUE PHILIPPE LE BEL	30134	
QUISSAC	CLINIQUE NEURO PSYCHIATRIQUE QUISSAC	Santé	S	P2	DOMAINE DU CROS	30260	
QUISSAC	MAISON CONVALESCENCE DOMAINE DU CROS	Santé	S	P2	DOMAINE DU CROS	30260	
REMOULINS	CLINIQUE DU PONT DU GARD	Santé	S	P2	AVENUE DU PONT DU GARD	30210	
ST HIPPOLYTE DU FORT	UNITE HOSPITALISATION COMPLETE CH UZES	Santé	S	P2	CHS D'UZES 59 ANCIENNE ROUTE DE GANGES	30170	
ST PRIVAT DES VIEUX	CENTRE CONVALESCENCE LES CADIERES	Santé	S	P2	9 CHEMIN DES ESPINAUX	30340	

Annexe II: liste supplémentaire Gard

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN CAS DE DELESTAGE Liste des usagers SUPPLEMENTAIRES – 2020 – Gard							
Commune	Etablissement	Commentaire	Catégorie	Priorité	Adresse	CP	Puissance
UZES	HOSPIT COMPLETE CH LE MAS CAREIRON	Santé	S	P2	CHEMIN DU PARADIS	30700	
UZES	CH UZES	Santé	S	P2	1 AVENUE MARECHAL FOCH	30701	
UZES	USLD CH UZES	Santé	S	P2	1 AVENUE MARECHAL FOCH	30701	
VILLENEUVE AVIGNON	CLINIQUE BELLERIVE	Santé	S	P2	55 AVENUE GABRIEL PERI	30404	

Catégorie d'usagers	
E	Installation de signalisation et d'éclairage indispensable à la sécurité
I	Installation industrielle présentant des risques de dommages en cas de rupture de fonctionnement
S	Hôpitaux, cliniques, laboratoires ou établissements présentant des dangers graves pour les personnes en cas de rupture de fonctionnement
D	Installation de Défense et de protection civile

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN CAS DE DELESTAGE
Liste de RELESTAGE – 2020 – Gard

Commune	Etablissement	Secteur	Adresse	CP
AIGUES MORTES	EHPAD COTE CANAL	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	116 RUE JACQUES COEUR	30220
AIGUES VIVES	EHPAD LE FOYER PAUL JORDANA	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	130 RUE DU DOCTEUR PAUL JORDANA	30670
AIMARGUES	MARPA RESIDENCE FANFONNE GUILLERME	LOGEMENT FOYER	4 RUE BELLA VISTA	30470
ALES	EHPAD CLAIR LOGIS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	816 CHEMIN HAUT BRESIS	30100
ALES	EHPAD LES CAMELIAS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	6 BOULEVARD VICTOR HUGO	30100
ALES	EHPAD LOU CANTO	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	811 AVENUE DU DR JEAN GOUBERT	30100
ALES	EHPAD RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	17 RUE DES CHATAIGNIERS	30100
ALES	FAM VILLARET GUIRAUDET	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	375 ROUTE DE BAGNOLS	30100
ALES	LF LES OLIVIERS	LOGEMENT FOYER	8 AVENUE HELENE BOUCHER	30100
ALES	SECTION POLYHANDICAPES IME ROCHEBELLE	ETABLISSEMENT POLYHANDICAPES	34 FAUBOURG DE ROCHEBELLE	30100
ALES	EHPAD MSP ALES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	560 MONTEE DES LAURIERS	30104
ALES	FOYER HEBERGEMENT LES OLIVETTES	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	BOULEVARD CHARLES PEGUY	30106
ANDUZE	EHPAD CHATEAU DE LABAHOU	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	350 CHEMIN DU CHATEAU	30140
ANDUZE	EHPAD FONDATION ROLLIN	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	79 CHEMIN DE LA FIGUIERE	30140
ARAMON	EHPAD DOCTEUR HENRY GRANET	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	23 CHEMIN DE LA GRAVE	30390
AUBAIS	EHPAD LES MAZETS DE L'ARGILIER	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE DE L'ARGILIER	30250
AVEZE	FOYER HEBERGEMENT DE LA TESSONE	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	CHEMIN DES MAGNANS	30120
BAGARD	EHPAD LES 4 SAISONS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	273 CHEMIN DU CARRIOL	30140
BAGNOLS SUR CEZE	EHPAD JEAN JUSTIN BONNEFOND	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	4 MONTEE DES OLIVIERS	30200
BAGNOLS SUR CEZE	EHPAD LE BOSQUET	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	1 AVENUE DE LA MONTADE	30200
BAGNOLS SUR CEZE	EHPAD LES 7 SOURCES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	5 RUE JACQUELINE BRET ANDRE	30200
BAGNOLS SUR CEZE	EHPAD SAINT ROCH	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	29 RUE FERNAND CREMIEUX	30200
BAGNOLS SUR CEZE	FAM LES AGARRUS	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	165 CHEMIN DE FACHE	30200
BAGNOLS SUR CEZE	FOYER HEBERGEMENT BERNADETTE	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	25 RUE CONTI	30203
BARIAC	EHPAD SAINT LAURENT	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	QUARTIER LA LAUZIERE	30430
BEAUCAIRE	EHPAD GASTON DOUMERGUE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	BOULEVARD MARECHAL FOCH	30300
BEAUCAIRE	EHPAD L'OUSTAOU	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	ROUTE DE NIMES	30300
BEAUVOISIN	EHPAD RESIDENCE PETITE CAMARGUE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	386 CHEMIN DU STADE	30640
BELLEGARDE	MAS LES FERRIERES	MAISON ACCUEIL SPECIALISE	425 AVENUE DES LACS	30127
BERNIS	EHPAD LES OPALINES BERNIS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	LES AIRES VIEILLES	30620
BESSEGES	EHPAD ALFRED SILHOL	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	20 RUE ALFRED SILHOL	30160
BESSEGES	EHPAD LA MAISON DE SECOURS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	15 RUE EMILE ZOLA	30160
BOISSET ET GAUJAC	EHPAD CHATEAU DE MONTVAILLANT	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	261 ROUTE DE GAUJAC	30140
BOUILLARGUES	EHPAD RESIDENCE DU LANGUEDOC	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	15 PLACE DE L'EUROPE	30230
CABRIERES	EHPAD LES CAPRESIANES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	111 RUE ALPHONSE DAUDET	30210

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN CAS DE DELESTAGE
Liste de RELESTAGE – 2020 – Gard

Commune	Etablissement	Secteur	Adresse	CP
CALVISSON	EHPAD LE VIGNET	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	162 RUE AIRE	30420
CASTILLON DU GARD	MARPA RESIDENCE LE MOULIN	LOGEMENT FOYER	RUE DU MOULIN A VENT	30210
CENDRAS	EHPAD RESIDENCE L'EUZIERE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE YOURI GAGARINE	30480
CHAMBRIGAUD	MAS LA JASSE	MAISON ACCUEIL SPECIALISE	HAMEAU DE LA JASSE	30530
CONCOULES	FOYER HEBERGEMENT LA CEZARENQUE	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	DEPARTEMENTALE 906	30450
CORCONNIE	EHPAD LE BRESTALOU	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	ROUTE MENDE MONTPELLIER	30260
CORNILLON	EHPAD RESIDENCE VAL DE CEZE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	LA VERUNE ET COMER	30630
GARONS	EHPAD LES CINQ SENS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	4 CARRIERE DIS AMOUROUS	30128
GENOLHAC	EHPAD RESIDENCE CHAMPORUS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	ALLEE DES VIVARAISES	30450
GENOLHAC	FOYER HEBERGEMENT HORTENSIAS CHAMBONS	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	AVENUE DU MONT LOZERE	30450
GOUDARGUES	FAM LES YVERIERES	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	LES YVERIERES	30630
LA CALMETTE	MARPA RESIDENCE LA REGORDANE	LOGEMENT FOYER	10 RUE RENE CORDILHAC	30190
LA GRAND COMBE	EHPAD MAURICE LARGUIER	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	5 CHEMIN DE LA PINEDE	30110
LASALLE	EHPAD LES GLYCINES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	CHEMIN DE FABREGUETTE	30460
LE GRAU DU ROI	EHPAD RESIDENCE SAINT VINCENT DE PAUL	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	16 RUE DE L'EGALITE	30240
LE GRAU DU ROI	FAM LES AIGUES MARINES	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	977 BOULEVARD DU BOUCANET	30240
LE GRAU DU ROI	MAS LES AIGUES MARINES	MAISON ACCUEIL SPECIALISE	977 BOULEVARD DU DR JEAN BASTIDE	30240
LE MARTINET	LF RESIDENCE L'AUZONNET	LOGEMENT FOYER	ROUTE DU STADE	30960
LE VIGAN	EHPAD L'OUSTAOU	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	23 QUAI DU PONT	30120
LE VIGAN	EHPAD CH LE VIGAN	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AVENUE EMMANUEL D'ALZON	30123
LEDIGNAN	EHPAD LE MAS DES OLIVIERES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	CHEMIN DU MAS DES OLIVIERES	30350
LES ANGLES	EHPAD CENTRE DU DR PAUL GACHE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE DE MASPEZOUL	30133
LES PLANTIERS	LF RESIDENCE LES JARDINS	LOGEMENT FOYER	RESIDENCE LES JARDINS	30122
LES SALLES DU GARDON	EHPAD SAMDO POMAREDE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE DE LA MATERNITE	30110
LEZAN	MARPA RESIDENCE LES ARCADES	LOGEMENT FOYER	1 RUE DES BOURGADES	30350
MANDUEL	FOYER HEBERGEMENT LE TAVERNOL 1	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	2 RUE PASTEUR	30129
MANDUEL	LF RESIDENCE LES MARGUERITTES	LOGEMENT FOYER	32 RUE JEANNE D'ARC	30129
MARGUERITTES	LF LE CHANAILEILLES	LOGEMENT FOYER	RUE GUSTAVE DE CHANAILEILLES	30320
MEYNES	EHPAD RESIDENCE SOPHIA LA CAPITELLE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	57 RUE HENRI PITOT	30840
MILHAUD	EHPAD LES JARDINS DE MEDICIS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	1 CHEMIN DU FANFOUSSINQUE	30540
MOLIERES CAVAILLAC	FOYER HEBERGEMENT DE LA TESSONE	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES		30120
MOLIERES SUR CEZE	EHPAD NOTRE DAME DES MINES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	QUARTIER LA FRIGOULE	30410
MONTFRIN	EHPAD LES OLIVIERES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AVENUE D'AVIGNON	30490
MONTPEZAT	FAM LES MASSAGUES	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	CHEMIN DE PARIGNARGUES	30730
MOUSSAC	EHPAD JACQUES SAURIN	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	30190

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN CAS DE DELESTAGE
Liste de RELESTAGE – 2020 – Gard

Commune	Etablissement	Secteur	Adresse	CP
NIMES	EHPAD KORIAN MAS DE LAUZE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	17 CHEMIN DU PUIITS DE LOUISET	30900
NIMES	EHPAD LES JARDINS MSP EVANGELIQUE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	2141 CHEMIN DU BACHAS	30000
NIMES	EHPAD LES OPALINES NIMES LES OLIVIERI	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	57 RUE THALES	30000
NIMES	EHPAD LES TERRASSES DE LA RUE DE SAUVE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	1 RUE FLORIAN	30900
NIMES	EHPAD LUMIERE ET PAIX	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	66 IMPASSE DU CHATEAU SILHOL	30017
NIMES	EHPAD MA MAISON	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	156 RUE DE BOUILLARGUES	30000
NIMES	EHPAD RESIDENCE INDIGO	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	43 RUE SEGUIER	30000
NIMES	EHPAD RESIDENCE LA CAMARGUE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	25 ALLEE SALAH DJEBAILI	30900
NIMES	EHPAD SAINT JOSEPH	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	12 RUE DE TUNIS	30000
NIMES	LF LA MONTAGNETTE	LOGEMENT FOYER	397 CHEMIN DU SERRE PARADIS	30000
NIMES	LF LE RICHELIEU	LOGEMENT FOYER	33 RUE RICHELIEU	30000
NIMES	LF LE SULLY	LOGEMENT FOYER	6 RUE SULLY	30000
NIMES	LF RESIDENCE ENCLOS REY	LOGEMENT FOYER	42 RUE ENCLOS REY	30000
NIMES	LF RESIDENCE VAL DE GREZAN	LOGEMENT FOYER	52 RUE SALOMON REINACH	30000
NIMES	MAS D'ALESTI	MAISON ACCUEIL SPECIALISE	1264 CHEMIN DU MAS D'ALESTI	30000
NIMES	CENTRE PROTECTION INFANTILE MONTAURY	ETABLISSEMENT POLYHANDICAPES	62 RUE MONTAURY	30900
NIMES	EHPAD LES OPALINES NIMES LES SOLEIADES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	25 RUE THALES	30907
NIMES	EHPAD QUAI DE LA FONTAINE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	3 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT	30039
NIMES	EHPAD SERRE CAVALIER	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE PITOT PROLONGEE	30006
NIMES	SECTION POLYHANDICAPES IME LA CIGALE	ETABLISSEMENT POLYHANDICAPES	250 AVENUE DE HONNECOURT	30900
PARIGNARGUES	EHPAD CHATEAU NOTRE DAME	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	PLACE DU CHATEAU	30730
POMPIGNAN	EHPAD LES CIGALES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	MIRABEL	30170
POMPIGNAN	FAM LES CIGALES	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	MIRABEL	30170
PONT ST ESPRIT	EHPA NOTRE DAME DE LA BLACHE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES	1969 ROUTE DE CARSAN	30134
PONT ST ESPRIT	FOYER HEBERGEMENT LOU VENTABREN	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	CHEMIN DU CALVAIRE	30130
PONT ST ESPRIT	EHPAD CH PONT SAINT ESPRIT	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE PHILIPPE LE BEL	30134
PONTEILS ET BRESIS	EHPAD CH PONTEILS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES		30450
POULX	EHPAD LES PORTES DE NIMES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	145 RUE DES SALADELLES	30320
QUISSAC	EHPAD DEVILLAS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	PLACE CEVILLAS	30260
REDESSAN	EHPAD VILLA REDICIANO	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE DU 19 MARS 1962	30129
ROQUEMAURE	EHPAD LES LAVANDINES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	LOTISSEMENT LES CUBIERES	30150
ROUSSON	EHPAD LE CASTELLAS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	44 CHEMIN DE LA VERRIERE	30340
SALINDRES	FOYER HEBERGEMENT L'OUSTALADO	HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES	1377 ROUTE DE MAZAC	30340
SAUMANE	FAM LA PRADELLE	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	LA PRADELLE	30125
SAUVE	EHPAD LE VIDOURLE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE DE LA CHICANETTE	30610

SERVICE PRIORITAIRE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN CAS DE DELESTAGE
Liste de RELESTAGE - 2020 - Gard

Commune	Etablissement	Secteur	Adresse	CP
SOMMIERES	EHPAD LA COUSTOURELLE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	21 RUE EMILIE DUMAS	30251
ST AMBROIX	EHPAD SAINT AMBROIX	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	36 PLACE DES MARTYRS DE LA RESISTANCE	30500
ST CHAPTES	EHPAD LA CAPITELLE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	QUARTIER LES MAILLETS	30190
ST CHRISTOL LES ALES	EHPAD LES CIGALES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	200 CHEMIN DE LA CROIX	30380
ST GENIES DE MALGOIRES	EHPAD RIVIERE MARZE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AVENUE DES JONQUIERES	30190
ST GILLES	EHPAD LES JONQUILLES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	7 RUE DES MUSCATS	30800
ST HILAIRE DE BRETHMAS	EHPAD LES JARDINS DE SAINT HILAIRE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	131 CHEMIN DU CAMP ARDON	30560
ST HIPPOLYTE DU FORT	EHPAD PIE DE MAR	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	PLACE COLONEL BERTHEZENE	30170
ST HIPPOLYTE DU FORT	FAM CHS MAS CAREIRON	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	59 ROUTE DE GANGES	30170
ST JEAN DU GARD	EHPAD RESIDENCE SOUBEIRAN	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	QUARTIER DE LA GARE	30270
ST JEAN DU GARD	FAM LA PRADELLE	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	LIEU DIT D'ASTREAU	30270
ST MAMERT DU GARD	FAM LE BOIS DES LEINS	FOYER ACCUEIL MEDICALISE	RUE NELSON MANDELA	30730
ST MARTIN DE VALGALGUES	EHPAD LES MAGNANS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	85 RUE DU 19 MARS 1962	30520
ST PAUL LES FONTS	EHPAD AUGUSTA BESSON	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	CAMIN DE SARCIN	30330
ST PRIVAT DES VIEUX	EHPAD NOTRE DAME DES PINS	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	41 ROUTE DE ST PRIVAT	30340
ST QUENTIN LA POTERIE	EHPAD LES CISTES	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	250 CHEMIN DE LA RABADE	30700
ST QUENTIN LA POTERIE	MARPA RESIDENCE LES JARDINS	LOGEMENT FOYER	RUE MARGUERITE BLANCHARD	30700
SUMENE	EHPAD SAINT MARTIN	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	ROUTE LE VIGAN	30440
UZES	EHPAD LES JARDINS ESCALETTE ET DE GISFORT	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	1 AVENUE MARECHAL FOCH	30700
UZES	LF LE SOLEIL	LOGEMENT FOYER	2 PLACE DOCTEUR DEVEZE	30700
UZES	MAS L'EURE CITE	MAISON ACCUEIL SPECIALISE	CHEMIN DU PARADIS	30701
VALLERAUGUE	EHPAD RESIDENCE EVANGELIQUE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	RUE MALBECK	30570
VAUVERT	EHPAD RESIDENCE SENIOR L'ACCUEIL	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	75 RUE LOUIS ARAGON	30600
VAUVERT	LF L'OUSTAOU	LOGEMENT FOYER	RUE SALVADOR ALLENDE	30600
VERFEUIL	MARPA RESIDENCE LES OLIVETTES	LOGEMENT FOYER	PLACE DES OLIVETTES	30630
VERGEZE	EHPAD LA PINEDE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AVENUE DU PIC	30310
VILLENEUVE LES AVIGNON	EHPAD MAISON BLEUE	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES DEPENDANTES	AVENUE PIERRE MENDES FRANCE	30400
VILLENEUVE LES AVIGNON	LF LA SAMARITAINE	LOGEMENT FOYER	RUE DE LA SAMARITAINE	30400
VILLENEUVE LES AVIGNON	LF MARCEL AUDIE	LOGEMENT FOYER	RUE MONTOLIVET	30400